

Les motifs de la discorde

Toujours dans l'attente d'une réponse du Ministère de la Santé sur une date de réunion d'ouverture de négociations sur les excédents financiers de la caisse, à l'unanimité, les administrateurs de la Camieg ont décidé de suspendre leur participation au Conseil d'administration du 4 décembre 2012.

Cette situation exceptionnelle n'a pas permis de voter les budgets administratifs et de gestion du risque (prévention), imposant à la Direction de la Camieg de gérer au douzième à partir des budgets réalisés de l'année précédente.

Le prochain conseil d'Administration de la Camieg devait avoir lieu le 12 Février 2013. Les administrateurs ont proposé de le reporter de quelques jours afin de donner un peu plus de temps au Ministère pour leur répondre.

Après avoir fait aux administrateurs et aux personnels de la caisse un mail explicatif sur les conséquences des décisions des administrateurs, la Direction a précisé qu'elle ne pouvait pas :

- Faire les embauche en CDI (8 postes) et que les candidats reçus et retenus ne pourront peut être pas être pris à la Camieg.
- Attribuer comme prévus les avancements aux personnels de la caisse.
- Maintenir toutes les vacances sur les différents points du territoire.
- Signer le contrat de location dans les délais et que le déménagement de la Camieg en est compromis.
- Pour la Direction, le choix des administrateurs de la Camieg n'a et n'aura que peu d'écho vis à vis du Ministère pour obtenir une date de rendez-vous, plus grave il porte atteinte aux personnels et aux assurés qui n'y sont pour rien.

FO Énergie et Mines a vivement dénoncé ces accusations envers les administrateurs de la part de la Direction.

FO Énergie et Mines a conscience des contraintes imposées à la Direction par la réglementation, mais sachant que le vote des budgets aura tout de même lieu avant fin Février, la Direction peut surseoir à ses décisions, charge aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités.

Pour FO Énergie et Mines, les candidatures sur les postes Camieg ne sont que reportées dans le temps, certaines sont par ailleurs des personnels déjà en poste à la Sécurité Sociale. Qui plus est, pour des embauches extérieures, la Direction a tout loisir de prendre en intérim ou en CDD en attendant que les budgets soient votés.

Il en est de même pour les avancements qui ne sont que décalés dans le temps et dont l'effet rétroactif pourra jouer.

Pour FO Énergie et Mines, il est inadmissible que les assurés sociaux soient pénalisés par le choix de la direction de réduire les vacances alors que rien ne le justifie réellement.

Pour ce qui relève du déménagement de la caisse, FO Énergie et Mines rappelle qu'il n'y a pas eu par le passé ni actuellement pléthore d'organismes publics ou privés voulant occuper ces locaux. Il est évident que le propriétaire saura patienter.

FO Énergie et Mines ne peut que regretter les annonces fallacieuses de la Direction de la Camieg qui n'ont pour but que de discréditer les administrateurs auprès des personnels de la caisse, des assurés, mais aussi auprès du Ministère et des employeurs.

Excédents financiers : Enjeux et négociations.

Les employeurs se réveillent et tentent d'allumer un contrefeu en proposant à certaines fédérations des bilatérales (CFDT, CFE et CFTC). Le but, casser l'unité syndicale et la plateforme commune de revendication portée par toutes les délégations depuis plusieurs mois.

Les employeurs proposeraient (dixit la CFDT) des améliorations de prestations à hauteur de 12 M€, la baisse des cotisations des Actifs et la gratuité de cotisation sur une période donnée mais se refusent à toute modification de la solidarité envers les retraités (évolution de la cotisation de solidarité, mise en commun des réserves, etc.).

D'ores et déjà, la CFDT semble encline à accepter les propositions des employeurs. Elle n'est d'ailleurs pas d'accord pour reporter le CA de quelques jours...

Pour FO Énergie et Mines, si les propositions des employeurs s'avèrent exactes, outre une légère évolution de leurs propositions d'amélioration des remboursements qui reste toutefois en dessous des réels besoins des assurés, les grands gagnants seraient les employeurs qui récupèreraient la mise. Pour chacun des agents actifs, la baisse de cotisation ne sera que symbolique dans le même temps où leur reste à charge continu de croître.

FO Énergie et Mines a rappelé la demande unanime de toutes les délégations d'avoir l'analyse par les Pouvoirs Publics sur la note des Commissaires aux Comptes des employeurs. Y a-t-il, oui ou non, possibilité de mettre en commun toute ou partie des réserves pouvant servir in fine tant aux actifs qu'aux retraités ? C'est la clé de voute de la négociation.

La situation de blocage et le refus du Ministère d'ouvrir la négociation avec les employeurs et les fédérations démontrent le peu d'intérêt que les pouvoirs politiques actuels portent aux assurés sociaux des IEG. Le refus des employeurs depuis 3 ans d'ouverture d'une négociation sur l'utilisation des excédents financiers de la Camieg montre également le mépris qu'ils portent aux actifs comme aux retraités.

FO Énergie et Mines a proposé de tenir effectivement un CA avant fin Février :

- Pour présenter et voter une délibération structurée sur l'utilisation des réserves, la solidarité envers les retraités et les améliorations de prestations. Cette délibération étant portée auprès des Pouvoirs publics avec l'exigence de la parution de décret et arrêté correspondant.
- Pour, en particulier, examiner et mettre au vote les budgets 2013, la convention avec la CPAM de Nanterre et permettre à la direction de la caisse d'assumer sa gestion et les décisions des administrateurs dans le cadre des prérogatives de chacun.

FO Énergie et Mines a rappelé que la Commission Nationale Paritaire de Suivi, lieu d'expression des employeurs, n'émet que des avis non contraignants et que seul le Conseil d'Administration de la Camieg et ses décisions sont et doivent être reconnues par les pouvoirs publics. Ils auront alors à prendre leurs responsabilités en regard des décisions du Conseil d'Administration de la Camieg.

L'ensemble des délégations avaient convenu d'une inter-délégation le Jeudi 24 Janvier 2013 pour faire le point sur la position de chacune des fédérations. CFE et CFDT ont fait savoir au dernier moment qu'elles ne participaient plus à cette réunion.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 28 Février 2013.

La **Solidarité**
a de l'**Avenir**